



USAGES

SECOND OEUVRE

(USO)

Pont de fin d'année 2021-2022

PONT DE FIN D'ANNÉE (jours fériés et vacances de fin d'année 2021-2022)

Tableau de fermeture des ateliers et chantiers.

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9

 5 jours ouvrables payés comme vacances
(27, 28, 29, 30 décembre 2021 et 3 janvier 2022)

 1 jour férié
(31 décembre 2021)

 3 jours à compenser ou vacances
(4, 5, 6 janvier 2022)

Concernant **les 4, 5 et 6 janvier 2022**, d'entente avec son personnel, chaque entreprise a la possibilité de remplacer ces jours, soit par des jours de vacances supplémentaires, soit par du travail compensatoire et en respectant les règles suivantes :

1. Il n'est pas possible de compenser les heures le samedi matin
2. Le total des heures de travail compensatoire ne doit pas dépasser les heures de travail perdues et à compenser
3. Dans la mesure du possible, le dépassement d'horaire ne doit pas excéder une demi-heure par jour.
4. La rémunération du travail compensatoire pour **les 4, 5 et 6 janvier 2022** se calcule sans supplément et doit être bloquée pour être versée au travailleur avec son salaire de janvier 2022.
5. Les entreprises sont invitées à concentrer le rattrapage des heures avant la fin de l'année 2021.

Le travail s'arrêtera le **vendredi 24 décembre 2021 au soir** et reprendra le **vendredi 7 janvier 2022 au matin**.